



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 74639

Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis alerte M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) qui depuis sa création le 1er janvier 2002, est versée aux personnes âgées et handicapées et dont le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter. Dans le même temps, les financements de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie censés compenser à l'euro près les départements n'ont cessé de diminuer. C'est pourquoi il lui demande les mesures que le Gouvernement compte prendre afin, d'une part, de pérenniser cette prestation sociale tant appréciée par nos concitoyens et, d'autre part, de respecter son engagement de compensation intégrale des départements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Cambadélis](#)

Circonscription : Paris (20^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74639

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3276

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)